

**Proposition du Conseil administratif en vue du bouclage de divers crédits d'aménagement, de rénovation et de transformation de bâtiments scolaires, ainsi que d'installation de places de jeux, soit 17 crédits terminés:**

- a) sans demande de crédit complémentaire;
- b) avec l'ouverture d'un crédit complémentaire d'un montant de 1 271 077,50 francs, composé:
  - d'une part, d'un montant de 776 460,71 francs destiné à couvrir les hausses,
  - d'autre part, d'un montant de 494 616,79 francs destiné à couvrir les dépenses supplémentaires.

Mesdames et Messieurs les conseillers,

## **Préambule**

Cette proposition a pour but de présenter à votre Conseil le décompte final de 17 crédits de construction concernant des travaux d'aménagement, de rénovation et de transformation de bâtiments scolaires, ainsi que d'aménagement de places de jeux, dont la responsabilité incombe au département municipal des affaires sociales, des écoles et de l'environnement.

Conformément aux directives de la commission des finances, l'indexation est calculée suivant l'indice zurichois des prix de la construction, car les travaux concernés ont débuté avant le 1<sup>er</sup> janvier 1991.

Les différents chapitres de cette proposition comprennent:

- a) le détail des opérations sans demande de crédit complémentaire, la dépense finale étant égale ou inférieure au crédit voté;
- b) le détail des opérations avec demande de crédit complémentaire pour couvrir les hausses, et/ou dépenses complémentaires.

A l'intérieur de ces rubriques, les opérations sont classées par catégorie et selon l'ordre du plan financier quadriennal (PFQ): tout d'abord, les crédits cadres d'aménagement, de rénovation et transformation, ensuite les crédits d'acquisition de mobilier scolaire, enfin, les crédits cadres concernant l'aménagement des places de jeux.

a) **Boucllement des comptes sans demande de crédit complémentaire**

PFQ 30.10:	Diverses écoles enfantines et primaires de la Ville de Genève Quatrième crédit extraordinaire destiné à des travaux d'aménagement, de rénovation et de transformation de diverses écoles enfantines et primaires de la Ville de Genève. Crédit, selon proposition N° 154, voté par le Conseil municipal le 02.04.1985	6 200 000,00
	Dépense	<u>5 984 192,45</u>
	Différence	- 215 807,55
PFQ 30.06:	Diverses écoles enfantines et primaires de la Ville de Genève Cinquième crédit extraordinaire destiné à des travaux d'aménagement, de rénovation et de transformation de diverses écoles enfantines et primaires de la Ville de Genève. Crédit, selon proposition N° 229, voté par le Conseil municipal le 25.03.1986	5 550 000,00
	Dépense	<u>5 546 037,40</u>
	Différence	- 3 962,60
PFQ 30.11:	Diverses écoles enfantines et primaires de la Ville de Genève Sixième crédit extraordinaire destiné à des travaux d'aménagement, de rénovation et de transformation de diverses écoles enfantines et primaires de la Ville de Genève. Crédit, selon proposition N° 325, voté par le Conseil municipal le 03.03.1987	7 100 000,00
	Dépense	<u>7 076 476,00</u>
	Différence	- 23 524,00
PFQ 30.29:	Diverses écoles enfantines et primaires de la Ville de Genève Huitième crédit extraordinaire destiné à des travaux d'aménagement, de rénovation et de transformation de diverses écoles enfantines et primaires de la Ville de Genève. Crédit, selon proposition N° 158, voté par le Conseil municipal le 05.04.1989	5 600 000,00
	Dépense	<u>5 598 641,40</u>
	Différence	- 1 358,60

PFQ 30.64:	Diverses écoles enfantines et primaires de la Ville de Genève Neuvième crédit extraordinaire (première tranche) destiné à des travaux d'aménagement, de rénovation et de transformation de diverses écoles enfantines et primaires de la Ville de Genève.	
PFQ 30.65:	Diverses écoles enfantines et primaires de la Ville de Genève Neuvième crédit extraordinaire (seconde tranche) destiné à des travaux d'aménagement, de rénovation et de transformation de diverses écoles enfantines et primaires de la Ville de Genève.	
	Crédit, selon proposition N° 286, voté par le Conseil municipal le 22.05.1990 (1 <sup>re</sup> tranche)	2 000 000,00
	Crédit, selon proposition N° 392, voté par le Conseil municipal le 25.06.1991 (2 <sup>e</sup> tranche)	<u>3 585 000,00</u>
	Montant total voté	<u>5 585 000,00</u>
	Dépense totale	<u>5 095 977,95</u>
	Différence	- 489 022,05
PFQ 30.66:	Diverses écoles enfantines et primaires de la Ville de Genève Dixième crédit extraordinaire destiné à des travaux d'aménagement, de rénovation et de transformation de diverses écoles enfantines et primaires de la Ville de Genève.	
	Crédit, selon proposition N° 221, voté par le Conseil municipal le 18.01.1994	1 900 000,00
	Dépense	<u>1 891 747,00</u>
	Différence	- 8 253,00
PFQ 30.10:	Diverses écoles enfantines et primaires de la Ville de Genève Crédit extraordinaire destiné au renouvellement du mobilier scolaire et à l'achat de meubles de rangement pour les bibliothèques de classes des écoles enfantines et primaires.	
	Crédit, selon proposition N° 330, voté par le Conseil municipal le 03.03.1987	3 800 000,00
	Dépense	<u>3 799 813,65</u>
	Différence	- 186,35
PFQ 30.45.02:	Zurich 28, rue Travaux de rafraîchissement et d'adaptation des locaux	
PFQ 30.45.03:	Zurich 28, rue Remise en état des pupitres d'élèves réutilisables et achat de mobilier et tableaux noirs	

	Crédit, selon proposition N° 326, voté par le Conseil municipal le 15.01.1991	114 000,00
	Dépense travaux	112 124,00
	Crédit, selon proposition N° 326, voté par le Conseil municipal le 15.01.1991	111 000,00
	Dépense mobilier	110 612,00
	Total voté	225 000,00
	Total dépense	222 736,00
	Différence	- 2 264,00
PFQ 30.43.03:	Edmond-Vaucher 50, avenue Equipement en mobilier de la maison Villars,	
PFQ 30.75.02:	Grand-Pré 22, rue Equipement en mobilier de l'école Beaulieu.	
	Crédit, selon proposition N° 400, voté par le Conseil municipal le 27.06.1995	90 000,00
	Dépense maison Villars	88 832,65
	Crédit, selon proposition N° 400, voté par le Conseil municipal le 27.06.1995	135 000,00
	Dépense Beaulieu	134 514,65
	Total voté	225 000,00
	Total dépense	223 347,30
	Différence	- 1 652,70
PFQ 90.99:	Préaux, parcs et promenades publics Crédit destiné à l'installation de places de jeux pour enfants.	
	Crédit, selon proposition N° 158, voté par le Conseil municipal le 10.11.1981	2 500 000,00
	Dépense	2 484 772,30
	Différence	- 15 227,70
PFQ 30.30:	Préaux, parcs et promenades publics Crédit destiné à l'installation de places de jeux pour enfants.	
	Crédit, selon proposition N° 43, voté par le Conseil municipal le 20.03.1984	3 000 000,00
	Dépense	2 961 548,70
	Différence	- 38 451,30

PFQ 90.07:	Préaux, parcs et promenades publics	
	Crédit destiné à l'installation de places de jeux pour enfants.	
	Crédit, selon proposition N° 307, voté par le Conseil municipal le 03.03.1987	3 000 000,00
	Dépense	<u>2 996 617,25</u>
	Différence	- 3 382,75

**b) Bouclement des comptes avec l'ouverture d'un crédit complémentaire de 1 271 077,50 francs, composé d'une part d'un montant de 776 460,71 francs destiné à couvrir les hausses et d'autre part d'un montant de 494 616,79 francs, destiné à couvrir les dépenses supplémentaires**

Les dépassements correspondent à des travaux complémentaires nécessaires à l'achèvement des travaux et imprévus.

PFQ 30.99:	Diverses écoles enfantines et primaires de la Ville de Genève	
	Premier crédit extraordinaire destiné à des travaux d'aménagement, de rénovation et de transformation de diverses écoles enfantines et primaires de la Ville de Genève.	
	Crédit, selon proposition N° 101, voté par le Conseil municipal le 31.03.1981	4 000 000,00
	Dépense	<u>4 743 413,60</u>
	Différence	743 413,60
	Indexation	476 150,30
	Demande de complément	<u>267 263,30</u>
	Total à voter	743 413,60

PFQ 30.99:	Diverses écoles enfantines et primaires de la Ville de Genève	
	Deuxième crédit extraordinaire destiné à des travaux d'aménagement, de rénovation et de transformation de diverses écoles enfantines et primaires de la Ville de Genève, ainsi que du centre de loisirs de la Jonction.	
	Crédit, selon proposition N° 254, voté par le Conseil municipal le 02.11.1982	4 000 000,00
	Dépense	<u>4 186 285,70</u>
	Différence	186 285,70
	Indexation	145 517,10
	Demande de complément	<u>40 768,60</u>
	Total à voter	186 285,70

PFQ 30.99:	Diverses écoles enfantines et primaires de la Ville de Genève Troisième crédit extraordinaire destiné à des travaux d'aménagement, de rénovation et de transformation de diverses écoles enfantines et primaires de la Ville de Genève. Crédit, selon proposition N° 1, voté par le Conseil municipal le 15.11.1983	6 200 000,00
	Dépense	<u>6 442 218,30</u>
	Différence	242 218,30
	Indexation	55 633,41
	Demande de complément	<u>186 584,89</u>
	Total à voter	242 218,30

PFQ 30.16:	Diverses écoles enfantines et primaires de la Ville de Genève Septième crédit extraordinaire destiné à des travaux d'aménagement, de rénovation et de transformation de diverses écoles enfantines et primaires de la Ville de Genève. Crédit, selon proposition N° 61, voté par le Conseil municipal le 26.04.1988	6 600 000,00
	Dépense	<u>6 699 159,90</u>
	Différence	99 159,90
	Indexation	<u>497 013,12</u>
	Total à voter	99 159,90

Le montant de l'indexation est plus élevé que la différence entre le crédit voté et la dépense. En conséquence, le complément à voter ne concerne que le montant de cette dernière, soit 99 159,90 francs.

## Conclusion

Cette proposition de bouclage de comptes terminés concerne 11 crédits cadres destinés à la rénovation et à la transformation de bâtiments scolaires, 3 crédits d'acquisition de mobilier scolaire et 3 crédits d'aménagement de places de jeux.

- 13 comptes sont bouclés avec une dépense finale inférieure au crédit voté, représentant un montant global non dépensé de 803 092,60 francs, soit 1,2% du montant total des crédits votés;
- 4 comptes ont une dépense supérieure aux crédits votés cumulés avec l'indexation et la hausse. Le crédit complémentaire proposé concerne d'une part la totalité des hausses (776 460,71 francs) et, d'autre part, les dépassements constatés (494 616,79 francs).

En annexe, un tableau de synthèse récapitule les crédits nets votés par votre Conseil, ainsi que les dépenses et indexations éventuelles, permettant de chiffrer précisément les demandes de crédits complémentaires. Il fait également ressortir le montant net non dépensé sur l'ensemble des crédits votés.

La comparaison de crédits demandés est la suivante:

– crédit pour les hausses	776 460,71 francs	soit 61,1%
– crédit pour les dépenses supplémentaires	494 616,79 francs	soit 38,9%
Total	1 271 077,50 francs	soit 100,0%

Enfin, la comparaison des crédits nécessaires à ce bouclage avec l'ensemble des crédits nets votés est la suivante:

Ensemble des crédits nets votés	65 485 000,00 francs	
– crédit pour les hausses	776 460,71 francs	soit 1,2%
– crédit pour les dépenses supplémentaires	494 616,79 francs	soit 0,8%

Au bénéfice de ces explications, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les conseillers, à approuver le projet d'arrêté ci-après:

### *PROJET D'ARRÊTÉ*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, lettre c), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

*arrête:*

*Article premier.* – Il est ouvert au Conseil administratif:

- un crédit complémentaire de 776 460,71 francs destiné à couvrir les hausses pour divers crédits de constructions terminés;
- un crédit de 494 616,79 francs destiné à couvrir les dépenses supplémentaires pour divers crédits de constructions terminés.

*Art. 2.* – Les annuités d'amortissement des divers crédits y relatifs seront modifiées, dès le budget de fonctionnement 2000, en fonction des crédits supplémentaires mentionnés à l'article premier.

*Annexe:* tableau récapitulatif.

